HUITIÈME ANNÉE N° 32 — DIX CENTIMES — DU 6 AU 12 DÉCEMBRE 1902

# LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six Mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Ex-journal LA RÉVOLTE

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 4, Rue Broca, 4 — PARIS (Ve)

## UN COIN DE MENTALITÉ BOURGEOISE

Un grand procès sensationnel est presque toujours une vraie mine de documents de toutes sortes. Rien n'est plus propre à nous renseigner sur l'infamie où se complaît notre bourgeoisie. Il faut que chacun soit bien aveuglé de préjugés, abêti de servitude ou gavé de privilèges pour ne pas apercevoir, par un seul de ces cas, toute la vilenie de nos institutions et de nos mœurs, toute l'altération de nos cerveaux. Ce sont de précieux miroirs où viennent clairement se refléter nos hontes et nos tristesses. Mais trop peu, hélas, savent y lire.

L'affaire Syndon ne fait pas exception. Une fois de plus, l'analyse des états d'âme, soudain révélés par l'habituel drame aux trois personnages, montre comment les mœurs de l'amour et du mariage accueillent aisément toute indignité.

Mais je voudrais attirer l'attention sur un autre point.

Ecoutons, pour cela, M. Bossard, le camarade et principal témoin de Syndon faire part de ses impressions d'audience à un interviewer :

« Dix ans de travaux forcés ! C'est effrayant. Oui effrayant, inouï, renversant.

. . . . . .

« L'attitude de cette foule provinciale, vraiment trop décriée, a été extraordinaire de compréhension et de sensibilité.

« L'indignation était telle dans la salle que, si le public s'était trouvé en contact avec le président, je crois que celui-ci aurait passé un mauvais moment.

« A la fin de l'audience, toutes les mains se tendaient vers le condamné; moi-même qui pourtant n'avais fait que déposer selon ma conscience, j'étais entouré par des gens inconnus, qui me félicitaient d'être l'ami du condamné, de ce « bagnard »...

« Cependant je suivais de l'œil mon malheureux ami qui s'en allait, là-bas, entre deux rangs de gendarmes, au fond de la grande salle austère. Je n'avais d'yeux que pour lui.

« Le dernier mot n'est pas encore dit... Syndon n'est pas encore en route pour la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane... il est impossible que ce pauvre garçon, cet artiste d'avenir, aille passer dix ans de sa vie parmi les forçats, au milieu des voleurs et des assassins. »

Il y a dans ces paroles une sinistre inconscience. Qu'on puisse émettre tranquillement une semblable opinion, voilà ce qui est vraiment « effrayant, inouï, renversant. » M. Bossard plaint son ami. Il souhaite qu'il s'en tire à meilleur compte. Rien de mieux. Mais soutenir que la condamnation qui le frappe n'est pas uste — au sens restreint et relatif dont la justice des tribunaux se contente — voilà un curieux indice de la terrible mentalité bourgeoise.

Non que je sois heureux de savoir Syndon sous les verrous. Si j'avais les clefs de sa geôle le pauvre garçon serait bientôtlibre. Le droit de punir me semble inadmissible. C'est tout ensemble une indignité et un fort mauvais calcul de préservation sociale. On ne s'improvise pas honnête homme ou canaille par un acte de sa volonté. Outre qu'on n'est jamais bien sûr d'être l'un ou l'autre, on le devient par un obscur processus héréditaire, un enchaînement de fatalités dont il est difficile de saisir l'origine, un enchevêtrement d'influences, un jeu d'actions et de réactions où il faudrait être bien grand clerc etdocumenté comme pas possible pour démêler quelque chose de précis. D'où il suit que personne n'a le droit de juger et de punir l'acte dont on ne connaît jamais tous les éléments.

Mais quand on l'admet, ce droit de punir, quand on raisonne dans l'hypothèse de ce droit, comme le témoin Bossard et les ineffables bourgeois qui formaient le public de Rouen, il faut bien reconnaître que ce verdict est, parmi ceux que les juges débitent par centaines sur leurs différents comptoirs, l'un des plus équitables ou, si vous aimez mieux, des moins révoltants. Comparé aux autres, c'est plutôt par indulgence que pécherait celui-là.

Par son milieu, par son éducation, par sa situation aisée, par la nature même de ses travaux — l'art n'a-t-il pas une valeur morale? — cet artiste, ce peintre était fort bien placé pour acquérir le respect de la vie humaine.

Or ce sont ces circonstances aggravantes qui attirent à Syndon la sympathie générale, après lui avoir attiré l'attention, Car il est inutile de dire que si le même drame se fût passé entre un terrassier, une blanchisseuse et un ouvrier mineur, leur droit à l'opinion n'eût pas dépassé la colonne des faits divers.

Si, par une orientation autre de sa vie, le même Syndon eût glissé à quelque assassinat pour vol après toute une odyssée de misère, de vagabondage et de maison centrale, le même Bossard n'eût pas manqué de dire, lisant d'un œil distrait le prononcé de la peine : « En voilà un qui ne l'a pas volé ! » Pourtant combien ce possible Syndon eût été plus digne de sympathie et de pitié que l'actuel Syndon !

Oui, c'est ainsi. Dans notre douce société, il y a des êtres promis au crime dès le berceau, de pauvres diables si bien empêtrés tout de suite dans une fange de misère et de vice qu'il leur est impossible d'en sortir, des hommes voués par leur ambiance, leur éducation, au vol et à l'assassinat, comme d'autres le sont au commerce, à la magistrature ou à l'enseignement. Ceux-là on les voit partir pour le bagne ou l'échafaud d'un cœur léger et d'un œil sec. Il est vrai que leur tenue, sur les bancs de justice, en général, est déplorable. Leur veston manque de coupe. Ils portent sur le visage les stigmates ignobles de la misère et du vice, et ils ont aux yeux un regard sournois de bête vaincue. Ce dénouement de leur vie est si bien, pour eux, le seul possible qu'ils ont toujours l'air de demander ce qu'on leur veut, pourquoi on les embête. Le ministère public leur reproche alors leur « cynisme ». Et cette inconscience qui devrait être leur meilleure défense, devant des gens tant soit peu honnêtes, est précisément ce qui les enfonce.

Il est d'autres coupables que rien ne semblait devoir amener là. Nés ou portés par le hasard du bon côté de la frontière sociale, ils ont eu à leur disposition tous les moyens de culture intellectuelle et morale que fournit une civilisation à ses enfants gâtés. A côté des premiers, ils semblent donc presque sans excuse. C'est eux seuls pourtant que l'on excuse, que l'on plaint, que l'on défend contre la sévérité occasionnelle et fort rare des juges.

Occasionnelle et fort rare. Car ce qu'on appelle la Justice ne cherche pas à réformer les mœurs sur ce point, elle les suit et les flatte bassement. Si cette soi-disant justice voulait réaliser un peu d'équité, son premier principe serait, en effet, que la peine doit toujours être proportionnée non seulement à la gravité de la faute et à la responsabilité du coupable, mais surtout à sa place dans la hiérarchie sociale, *frappant le plus fort celui qui est le plus haut.* Avec beaucoup de soin, elle fait exactement le contraire.

Aussi quand, par hasard, la machine à écraser les petits appuie un peu sur un gros, serre d'un peu près un privilégié, toute la caste s'agite et crie qu'il y a maldonne. Voilà qui est à refaire, s'exclament-ils. Il n'est pas possible que ce soit là votre dernier mot. Et nous entendons toujours un candide et quelconque Bossard nous affirmer que « ce pauvre garçon, cet artiste de talent ne peut pas passer dix ans de sa vie au bagne au milieu des assassins. » Le Bossard en question oublie de chercher dans son dictionnaire le vrai sens du mot assassin. Ou plutôt il pense avec tous les bourgeois, ses frères : « Certes il peut arriver à tout le monde de mettre quelques balles dans la peau de son prochain, mais on n'est pas pour ça un assassin quand on est riche ou en passe de le devenir, quand on a des commandes et l'estime des membres de l'Institut. »

CHARLES ALBERT.

## DES FAITS

Samedi, à York, a été jugé par la cour martiale le cas du sergent Léonard, du 6e dragons des gardes, qui était accusé d'avoir envoyé une lettre au secrétaire du ministère de la guerre où il articulait des

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

plaintes. Il attirait l'attention du ministre sur le grand nombre de désertions du régiment de carabiniers. Il affirmait que la raison de ces désertions était que les recrues sont malmenées, poursuivies du matin au soir. Le prévenu a été cassé de son grade et remis dans le rang.

(*Daily Chronicle.*)

Pour lui apprendre à tenir sa langue et à fermer les yeux.

# LA "MANO NEGRA" (1)

DEUX LETTRES DES VICTIMES

1° **Lettre de Francisco-Prieto**, adressée au journal *El Corsario* (Valence, Lepanto, 16, 4°)

Ceuta, 7 octobre 1902.

Vous ne pouvez vous faire une idée de la joie immense qui remplit nos cœurs en voyant que vous n'avez pas fait la sourde oreille à nos prières et que vous consacrez quelques lignes dans notre vaillant *Corsario* à ces malheureux qui, depuis vingt ans, gémissent dans un bagne, uniquement pour le fait de professer des idées libres.

En avant, compagnons, ne nous abandonnez pas ! Parvenez à ce que tous les autres journaux vous secondent dans une entreprise aussi juste qu'équitable, et un jour, pas très éloigné, une fois en liberté, nous aurons la satisfaction d'être utiles à la cause dont nous sommes les défenseurs et pour laquelle nous donnerons volontiers notre vie.

Et puis, compagnons, ceux qui s'adressent à vous ont leurs parents, leurs femmes, leurs enfants, qui subissent la pire des misères depuis qu'a commencé à leur manquer ceux qui leur fournissaient ce qui est nécessaire à la vie, pleurant sans trêve des larmes de sang ; car ils ont perdu l'espoir de revoir libres ces infortunés et de les serrer dans une étreinte paternelle avant d'exhaler leur dernier soupir.

Pour nous, du fin fond de l'Espagne où nous sommes ensevelis, nous encourageons nos compagnons, leur donnant l'assurance que nos amis ne cesseront pas un instant, par des meetings ou par des articles, de propager le récit de notre malheur, jusqu'à ce qu'ils parviennent à arracher à la bourgeoisie les victimes qui, à force de bonne volonté et de résignation, ont pu résister à une si longue captivité, pensant toujours à l'idée.

Compagnons, nous vous disons mille fois merci ; ne doutez pas un instant que toutes les souffrances et toutes les misères que l'on nous a fait subir n'ont servi et ne serviront à rien qu'à enraciner plus avant dans nos cœurs l'idée de liberté ; nous disons le front haut et le cœur plein d'un juste orgueil : nous sommes anarchistes jusqu'à la mort.

Donc, en avant et toujoure en avant ! Ne cédez pas d'une ligne dans la lutte : alors, un jour qui n'est pas loin, nous verrons nos efforts couronnés de succès.

C'est l'espoir de ceux qui vous souhaitent santé et prompte émancipation sociale.

Pour tous les compagnons,

FRANCISCO PRIETO.

2e **Lettre de Cristobal Duran Gil** à *El Corsario* :

« Compagnons de *El Corsario*, salut.

Nous vous serons reconnaissants d'insérer dans votre vaillant journal ces lignes dont la forme est imparfaite, mais qui, si elles ne sont pas bien écrites, sont véridiques.

Cristobal Duran rappelle brièvement les faits que nous avons déjà exposés, les arrestations arbitraires, conséquence de l'invention de la *Mano Negra*, il rappelle sa propre arrestation, ses tortures, et ajoute : On arrêta les miens, en commençant par mon beau-frère, bien connu des autorités et des *Caciques*, qui, tout en reconnaissant publiquement son honnêteté, le soumirent à un traitement barbare ; puis ce fut ma sœur, une faible femme, qu'ils séparèrent de ses quatre petits enfants ; sans tenir compte de sa santé délicate, ils lui firent subir le même traitement inquisitorial qu'à son mari et à son frère ; enfin, ce fut ma femme, on ne la soumit pas à ce martyre cruel, parce qu'elle était près d'être mère, mais on ne laissa pas pourtant de la menacer et de l'insulter.

Tout cela, on le faisait pour voir si ces êtres faibles, par crainte du châtiment, ne feraient pas quelque déclaration fausse contre mon innocence ; voyant que l'on n'arrivait à rien, on les remit en liberté. Toutes les iniques calomnies, toutes les horribles tortures que l'on concerta contre moi pendant l'instruction, je ne vous les dis pas aujourd'hui pour ne pas me rendre importun. Je me propose de le faire dans des lettres successives, abusant ainsi de votre bonté.

Compagnons, santé et anarchie.

CRISTOBAL DURAN.

Ceuta, 10 novembre 1902.

***

Le *Centre international ouvrier* de Tanger, à la suite d'un meeting tenu le 1er novembre dans cette ville pour discuter la conduite à tenir en faveur des victimes innocentes de la Main Noire, a envoyé aux journaux espagnols une lettre circulaire les invitant à coopérer à la délivrance des huit survivants. Nous y lisons ce qui suit :

« Nous ne savons jusqu'à quand le sommeil de l'indifférence et de l'inertie dominera les organisations ouvrières et nous ne saurions dire exactement ce qu'il advient de cette armée prolétarienne qui parfois abandonne les causes les plus importantes, celles où son intervention est le plus urgente, pour perdre son temps à des questions de rien.

« Est-ce donc que la pusillanimité s'empare de nous ? Non ; haut les cœurs ! En avant les hommes de progrès ! Créons un mouvement, et que la clameur immense de la grande armée des producteurs fasse rendre la liberté à ceux-ci et à d'autres ! Assez de crimes ! assez de tortures !

. . . . . .

*Pour le Centre international de Tanger,*
(*Signé*) : EDUARDO HANGLINA.

***

Le journal républicain *El Païs*, de Madrid, a répondu en ces termes à la lettre circulaire :

« L'initiative du *Centre de Tanger* nous paraît très noble et généreuse : nous la seconderons de toutes nos forces. Car c'est un mensonge que ces délinquants honnêtes restent encore au bagne. Les condamnés du procès de la calle de Cambios-Nuevos sont en liberté ; grâce à des amnisties successives, tous les condamnés pour délits politiques, tant républicains que carlistes et séparatistes jouissent de la liberté ; seuls restent au bagne les ouvriers andalous impliqués dans cet obscur procès que l'on a appelé *de la Mano Negra*.

« Sûrement, sinon tous, du moins beaucoup (1) de ces forçats sont innocents, car il est notoire qu'en Andalousie on a appliqué alors, comme plus tard à Montjuich, la torture.

« N'y a-t-il donc plus de bienveillance que pour les criminels vulgaires ? On le dirait à voir que les amnisties fréquentes ouvrent les portes du bagne à des voleurs et à des meurtriers et les laissent fermées pour ceux qui, s'ils ont commis un délit, l'ont fait pour des motifs politiques, pour des idées peut-être prématurées mais indubitablement élevées. »

***

La Section parisienne de la Fédération des Sociétés de résistance d'Espagne adresse « au prolétariat espagnol » un appel en faveur des survivants de la Main Noire où nous lisons :

« Tout homme qui sent courir dans ses veines le sang d'un homme, de quelque pays qu'il soit, sera des nôtres.

« A la barbarie gouvernementale, nous opposerons la *Ligue internationale* des hommes qui veulent en finir avec le procédés d Inquisition et avec ceux qui les emploient. »

***

Ainsi la campagne se généralise en Espagne : à Madrid, *Tierra y Libertad* et *El Païs* à Valence *El Corsario*, à Cadiz *El Proletario* ont pris la cause en mains et sont résolus, d'abord, à faire toute la lumière sur l'affaire de la Main Noire, puis à lutter jusqu'au bout pour la délivrance des camarades innocents.

En France et en Angleterre, quelques-uns ont entendu notre appel : nous le renouvelons aujourd'hui ; en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, et partout où notre voix pourra être entendue, la voix d'un homme de bonne volonté peut lui faire écho. Qu'il explique autour de lui l'œuvre de haine et de mensonge ; qu'il montre à tous au prix de quels crimes les défenseurs de la propriété capitaliste assurent leur triomphe sur les travailleurs ! Il faut que les huit survivants soient délivrés. Il faut aussi que le récit de leur supplice fasse germer au loin la solidarité et la révolte.

Peut-être que dans leur bagne est le point d'appui de levier qui jettera par terre et ruinera pour jamais l'édifice religieux, politique et militaire qui pèse sur le sol de l'Espagne, y écrase tout germe de vie et y tue toute beauté.

# MOUVEMENT SOCIAL

**Mouvement ouvrier.** — Depuis déjà un certain temps, de grands conflits économiques se succèdent à tel point que notre bourgeoisie apeurée ne sait plus qu'invoquer.

La grève des mineurs n'est pas encore terminée qu'une autre grève non moins importante éclate et menace, elle aussi, d'englober tous les travailleurs de la corporation, car tout porte à croire que la grève des inscrits maritimes qui a pris naissance à Marseille, gagnera les autres ports et deviendra générale.

Il semble bien que les petits conflits ont fait leur temps ; les travailleurs ont compris qu'ils n'ont aucune chance — devant la concentration et l'entente capitaliste — d'obtenir une amélioration de leur sort, qu'à condition quil existe entre tous les salariés d'une même corporation une étroite solidarité.

Les mineurs n'ont pas vaincu — j'ai tenté de le démontrer — justement parce qu'ils se sont laissé détourner et qu'une action d'ensemble a fait place à des revendications particulières par bassin, partant à une division de leurs forces.

Comme les mineurs, les inscrits maritimes ont affaire à de fortes et puissantes compagnies, disposant elles aussi de gros capitaux, ayant des actionnaires insatiables qui exigent de forts dividendes, et pour arriver à les leur fournir, l'on rogne sur les salaires. Mais cela ne suffit pas encore ; depuis déjà un certain temps les compagnies n'hésitent pas à réduire au strict minimum le personnel du bord, ce qui a pour effet d'imposer un surmenage excessif aux embarqués qui, insuffisants en nombre, sont obligés, lorsqu'ils sont à bord, de faire quinze et seize heures de travail par jour, pendant que dans les ports les camarades sont sur le pavé et plongés dans la misère.

De plus, une fois à bord, impossible de refuser le travail, le capitaine a tous les droits, il *faut* obéir, c'est la discipline comme au régiment, le salarié est là un esclave.

(1) Voir les nos 27, 28, 29, 30 et 31.

(1) Tous, N. D. L. R.

C'est contre cet état de choses — et bien d'autres que la place me manque pour citer — que les serfs de la mer, après ceux de la mine, regimbent avec raison.

Et il faut voir les journaux réactionnaires à la solde des puissantes Compagnies, crier à la « ruine de notre premier port » de « commerce national, » etc., etc., sans s'inquiéter — et pour cause — si les revendications de ces travailleurs n'ont pas véritablement lieu d'exister.

La grève ést encore localisée au port de Marseille, et déjà le gouvernement — cher à nos socialistes, ne l'oublions pas — fait tout ce qu'il peut pour aider les Compagnies à affamer leurs esclaves.

L'armée « protège l'ordre », et des navires de l'Etat vont assurer le transport des voyageurs, ce qui permettra aux Compagnies d'attendre des jours meilleurs. C'est paraît-il ce qui s'appelle « respecter la liberté du travail. »

Si les grévistes montrent un peu d'énergie et surtout s'en tiennent intégralement à leurs revendications premières, les Compagnies vraisembtablement ne tarderont pas à capituler. Déjà Marseille est encombré de voyageurs qui attendent pour partir, une partie des ateliers de la ville sont arrêtés ainsi que la plupart des travailleurs du port. Cette situation très critique ne peut pas durer longtemps, et les Compagnies seront vite amenées à céder.

D'autre part, dans une lettre adressée au ministre de la Marine — dont dépendent quelque peu les inscrits maritimes, — le syndicat de Marseille annonce que s'il n'est pas fait droit rapidement à leurs desiderata, la grève générale de la corporation sera déclarée. De plus — et cela n'est pas sans importance et confirme ce que nous disions la semaine dernière au sujet de l'arbitrage — « dans le conflit actuel, les marins de Marseille ne *veulent pas d'arbitrage*, estimant avec raison que leurs revendications sont « des plus légitimes ».

La « liberté du travail » est assurée par 10.000 hommes de troupes, 400 gendarmes venus des départements voisins, tout cela indépendamment des troupes casernées à Marseille ainsi que des gens de police.

Le gouvernement, comme l'on voit, fait bien les choses.

***

Les mineurs commenceraient-ils à s'apercevoir que les politiciens se jouent d'eux ? Il paraît que dans une réunion tenue dimanche à Carmaux — le seul centre où le travail ne soit pas encore repris — le grand leader socialiste Jaurès a, disent les journaux, « dû se défendre contre les grévistes qui incriminaient son attitude pendant la grève ». Les mineurs de Carmaux ont malmené le « puissant orateur » et ont décidé de reprendre les pourparlers avec les Compagnies sans faire rentrer en ligne de compte les intérêts électoraux de M. Jaurès.

Le vent commencerait-il à tourner dans la nouvelle « citadelle ? »

P. DELESALLE.

FIRMINY. — *Chez les Mineurs*. — Le travail a été repris vendredi 28, dans la Loire, mais un certain nombre d'ouvriers n'ont pu être occupés les premiers jours à cause du mauvais état de la mine. Les arbitres Cholat et Briand, n'ayant pu se mettre d'accord, ont eu recours, selon le compromis, à M. Ballot-Beaupré. Celui-ci a rendu sa sentence arbitrale le vendredi 28 novembre jour de la reprise du travail. La prime qui était de 3 0/0 sera portée à 5 0/0 jusqu'au 30 juin 1903 ; à 4 0/0 jusqu'au 31 décembre 1903 et à 3 0/0 jusqu'au 30 juin 1904. C'est donc une légère, très légère augmentation qu'obtiennent les mineurs de la Loire. Quant aux autres clauses du compromis, notamment l'amnistie, les compagnies ont l'air de s'en moquer un peu, sans doute pour refroidir l'enthousiasme des journaux radicaux-socialistes, genre ministériels, tels la *Tribune*, la *Sociale* de Saint-Etienne, la *Petite République*, etc., qui voudraient persuader aux mineurs que le conflit se termine par de sérieux avantages pour eux. Les victimes ne sont en effet pas rares. Ainsi ici, à Firminy, j'en connais une demi-douzaine parmi lesquels Brioude, du comité national et président de notre syndicat. Des démarches vont être faites auprès de la compagnie et les mineurs sont convoqués à une réunion. Mais il n'y a pas d'illusions à se faire ; c'est là le but qu'avaient les patrons : se débarrasser des gênants, et les mineurs ne sont pas assez énergiques, *ils l'ont montré*, pour les empêcher d'arriver à leur but. Donc, à mon avis, il y aura des victimes.

La reprise du travail a, à Saint-Etienne, donné lieu à quelques incidents. Mercredi 26, l'ordre du jour présenté à la réunion de la Bourse du travail, votait la continuation de la grève. Or, deux heures après, le comité fédéral informait les compagnies par l'entremise du préfet de la reprise du travail pour le 28. La réunion du jeudi 29 fut tumultueuse, et on assure qu'Escalier et Beauregard écoppèrent un peu. Celui qui eut le gros lot fut Cotte, (à tout seigneur, tout honneur!) ; les lauriers se changèrent pour lui en trognons de choux et sans l'asile qu'il trouva dans un café avoisinant la Bourse, et la police qui vient dégager les abords du café qu'on voulait prendre d'assaut, il eût certainement passé un mauvais quart d'heure.

La brouille entre le C. N. et le C. F., s'accentue. Les journaux locaux publient aujourd'hui la note suivante signée Beauregard :

« Le Comité Fédéral... d'inviter pour la dernière fois le Comité National à faire la répartition des fonds qu'il a reçus pour être distribués aux grévistes.

Le C. F. espère que le C. N. voudra bien faire le nécessaire au plus tôt, car, sans cela, la F. des mineurs de la Loire se verrait dans l'obligation de prendre d'autres mesures. »

Le C. N. a. en effet, reçu la somme de 54.000 frs et n'accuse que 35.000 frs de répartis. Le C. F. estime que les mineurs ne touchant pas de paie jusqu'au 25 décembre, sauf une ou deux journées le 10 décembre pour ceux qui ont repris le travail dès le 28 novembre, le C. N. doit maintenant distribuer les 19.000 frs qui restent et non attendre plus tard. De son côté le C. N. prétend attribuer cet argent aux seules victimes de la grève.

Tout cela pourrait bien entraîner la chute de Cotte et peut-être du Comité National. On voit en effet que dans cette grève l'influence de ce dernier a été nulle. Cela hâtera peut-être l'adhésion des mineurs à la Confédération du travail.

Briand en sort à peu près indemne ; avec un peu plus de popularité. Il a en effet su jouer son rôle et le fait seul de ne s'être pas mis d'accord avec l'arbitre des Compagnies a fait croire aux naïfs qu'il prenait sérieusement l'intérêt des mineurs. Peut-être oui, peut-être non. Avec des malins comme lui on n'est jamais sûr si c'est par conviction ou par intérêt électoral qu'ils agissent.

GALHAUBAN.

### Suisse.

GENÈVE. — Les autres accusés ayant été condamnés, mais avec la loi de sursis, ont été relâchés, seul Bertoni qui a été condamné à un an, sans sursis, après le procès, a été transféré de bonne heure à la prison dite l'Evêché et mis au régime de droit commun, les délits politiques n'existant pas en Suisse !

C'est les menottes aux mains, pendant que la neige tombait à gros flocons, que s'est effectué le trajet.

## CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS

Un groupe organise actuellement dans le XII[e] arrondissement une coopérative de consommation sans répartition du trop perçu, les bénéfices devant servir aux coopératives communistes de production. Ces camarades se mettent à la disposition des U. P. et de tous groupements pour donner les renseignements pratiques résultant de leur travail : conférences et communications des statuts.

S'adresser ou écrire : à Lemoux, 81, rue de Picpus ; Léon Clément, 179, rue Michel-Bizot ; et à Dumarest, 4, avenue du Bel-Air.

***

Sommaire du n° 1 de la 2[e] année de *Jean-Pierre* :

Le rêve de Toto, par Dro-Dro, ill. Hénault (*à suivre*).
Les serfs de Saint-Claude, par Max.
Volcans Javanais, par Félicien Challaye (*à suivre*).
*Jean-Pierre* à ses amis, par Marx (*à suivre*).
Des soins corporels, par Dr B. (*à suivre*).
Correspondance.
Lettres de l'Alphabet.

***

*Société instituée pour la création d'une colonie en France*. — Dimanche 7 courant, à 9 heures du soir, salle Salsac, 1 *bis*, boulevard Magenta, réunion de tous les adhérents. Communications importantes à faire aux camarades. Compte rendu de la situation financière.

***

*Union Populaire du XIV[e]*, 5, rue du Texel :

Dimanche 7. — Visite au Louvre avec les U. P. sous la direction de M. Lichy : La sculpture grecque. (Rendez-vous, cour carrée, devant le Pavillon de l'Horloge à 9 h. 3/4 du matin.)

Le soir à 8 h. 1/2, soirée artistique et musicale organisée par la Société de Musique et de Déclamation.

Lundi 8. — M. Perrin : La Martinique (avec projections).

Mercredi 10. — M. Gaston Rabaud, professeur au lycée Charlemagne : La Révolution française. — V. Naissance du Parti républicain.

Vendredi 12. — M. Spire : L'assistance laïque à domicile (Société des Visiteurs).

***

*Groupe d'initiative du Théâtre Libertaire*. — Nous avertissons tous les camarades qu'à l'avenir, les réunions et répétitions auront lieu tous les lundis soir à 8 h. 1/2, salle de l'Alhambra, 22, boulevard de la Villette.

Prière à tous ceux qui veulent nous apporter leur concours d'assister à la réunion du lundi 8 courant.

Ordre du Jour : De l'organisation d'une soirée.

***

*L'Education libre du III[e]*, 26, rue Chapon. — Ouvert tous les lundis, mercredis et samedis, de 8 h. à 10 h. ; dimanche, de 9 h. à midi.

Dimanche 14 décembre, matinée familiale, salle de l'Etoile d'Or, 4, avenue d'Italie.

***

Devant l'iniquité des conseils de guerre, un groupe de camarades a jugé utile de former dans le 7[e] arrondissement une section de la Ligue pour la Défense du Soldat.

Ils font appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient se joindre à eux pour mener une campagne énergique en faveur de la suppression des conseils de guerre.

Les adhésions sont reçues salle Louis, 6, passage de Grenelle.

***

*Lyre sociale de la rive gauche*, Cercle théâtral social. — Réunion les lundis et vendredis à 8 h. 1/2 du soir, 76, rue Mouffetard (5[e] arr.)

Ordre du jour : Répétitions.

***

Quelques camarades viennent de former un groupe d'éducation libertaire dans le 13[e] arrondissement, salle de l'Etoile d'Or, 4, avenue d'Italie. Ils se réunissent tous les vendredis soir, à 8 h. 1/2 ; ils invitent les libertaires de l'arrondissement à y venir nombreux. Causerie par un camarade.

***

*Bibliothèque communiste du XV[e]*, rue de l'Eglise, 38. — Tous les jeudis, à 8 h. 1/2, causerie par un camarade.

Les camarades ayant des livres sont priés de les rapporter.

***

*L'Enseignement Mutuel*, 41, rue de la Chapelle :

Samedi 6. — A. Lichy : L'éducation chez les Grecs.

Dimanche 7. — Visite au Musée du Louvre : la Statuaire Grecque (causerie de M. A. Lichy). — Rendez-vous à 9 h. 45, cour du Louvre, devant le pavillon de l'Horloge.

A 2 heures, matinée littéraire organisée par le groupe théâtral de l'*Enseignement Mutuel*, salon du Petit Trou, 83, rue de la Chapelle (vestiaire obligatoire, 50 centimes).

Lundi 8. — Paul Hunziker — Comment on doit former son jugement : la guerre anglo-boër.

Mercredi 10. — Soirée musicale et littéraire.

Tous les mardis, cours d'allemand par Mme Liepus. — Cours élémentaire de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; cours en allemand de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

Tous les jeudis, cours de diction par M. Jelmo, du Théâtre Antoine.

Tous les vendredis, cours d'arithmétique par M. Francillon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours de sténographie par Mlle J. Migny, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

***

*L'Idée libre du XX[e]*. — Réunion samedi 6 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle Boucher, 14, rue Rébeval.

Causerie par le camarade Prost sur une actualité du jour.

*Causeries Populaires du XI*e salle Poesch, 57, rue Fontaine-au-Roi. — Mercredi, 10 décembre, à 8 h. 1/2, causerie *De droite à gauche et de gauche à droite.*

***

Université populaire *L'Emancipation de Vincennes*, 3, rue de l'Eglise, à Vincennes. — Ouverte les lundis, mercredis et samedis. Entrée gratuite ; les dames sont invitées.

Les lundis, de 8 à 9 heures du soir, cours d'anglais ; de 9 à 10 heures du soir, cours de musiqae vocale (Méthode Galin-Paris-Chevé).

Samedi 6. — M. Charles Torre, homme de lettres: Ernest Renan.

Dimanche 7. — Salons Hulin, cours Marigny : Fête anniversaire.

Mercredi 10. — M. Kownacki, professeur à l'Association philotechnique : La liberté d'après Stuart Mill (avec discussion).

Dimanche 7 décembre, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, salons Hulin, 26, cours Marigny, à Vincennes, fête anniversaire de *l'Emancipation de Vincennes* (3e année).

Allocution de M. Kownacki, professeur à l'Association philotechnique. Conférence par Eugène Fournière, ancien député. Concert.

Entrée : 50 centimes.

***

Grenoble. — Les camarades de Grenoble sont priés de se réunir lundi soir à 8 heures, au café Rosset, rue Pasteur.

Organisation d'une soirée familiale au profit de la bibliothèque, pour le samedi 20 décembre.

*Nota.* — Tous ceux qui ont des ouvrages en mains sont priés de les rapporter au plus tôt.

***

Lyon. — Groupe *Germinal*.

Dimanche 7 décembre, à 8 heures, salle Chamarande, 26, rue Paul-Bert, réunion familiale privée. Causerie par A. Cornet. Sujet : La criminalité.

Il sera perçu 0 fr. 25 de vestiaire au profit de la brochure Beylie.

***

Nantes. — Groupe d'études sociologiques *Les Iconoclastes*.

Café de Bretagne, place de Bretagne, salle au premier, réunion samedi 6 décembre. Causerie par le camarade Le Barc.

Samedi 13, causerie par le camarade Jean Labeur.

A chaque réunion prêt gratuit de livres et brochures.

Dimanche 14, à 2 h. de l'après-midi, les compagnons du groupe ainsi que leurs amis se rencontreront chez le camarade Le Barc, café de l'Armor, prairie de Mauves, quai de Lourmel, 2, près la gare d'Orléans. Causerie par le camarade Jean Labeur sur l'Amour libre. Danses bretonnes et françaises. Chants et poésies révolutionnaires.

Le groupe de Nantes met en garde les camarades contre un estampeur, porteur de plusieurs lettres et papiers du groupe.

***

Lyon. — La *Ligue de solidarité* invite ses amis et connaissances a une grande fête familiale et privée, dimanche 7 décembre à 1 h. 1/2 de l'après-midi. Salle Chamarande, 26, rue Paul-Bert, une magnifique tombola sera tirée avec tous les lots restant de l'œuvre des enfants à la montagne de l'année 1902.

## VIENT DE PARAITRE

**Guerre-Militarisme**, édition illustrée de 10 dessins de Heidbrinck, Hénault, Hermann-Paul, Jehannet, Steinlen, Lefèvre, Luce, Signac, Vallotton et Willaume, gravés par Berger. Pris dans nos bureaux : 7 fr. 50 ; par colis-postal : 8 fr. 10.

L'édition non illustrée : dans nos bureaux, 2 fr. 50; franco : 3 francs.

Ces prix sont réservés à nos lecteurs. En librairie, 9 fr. l'édition illustrée ; 3 fr. 50 l'édition non illustrée.

***

Nous avons fait tirer à part un certain nombre de gravures du volume sur la guerre. Nous les mettons en vente au prix de 1 franc prises dans nos bureaux, franco 1 fr. 15.

Les dix ensemble, réunies sous couverture, 5 fr., prises dans nos bureaux, franco 5 fr. 50; sur Chine, 10 francs, franco 10 fr. 50.

Ces prix sont exclusivement réservés à nos lecteurs. En librairie, la collection du tirage ordinaire est de 10 francs, celle du tirage sur Chine, de 20 francs.

***

*La Libératrice*, lithographie de Steinlen, franco 1 fr. 40 ; tirage d'amateur, 3 fr. 50.

## BIBLIOTHÈQUE LIBERTAIRE

Nous rappelons aux camarades qu'il existe une bibliothèque, et que l'on peut venir emprunter des volumes tous les dimanches matin, de 10 heures à midi.

Nous rappelons que la souscription, en argent et volumes, pour aider à son extension, reste toujours ouverte.

Nous rappelons qu'il y a toujours une soixantaine de volumes dehors.

Ces derniers temps, il a été acheté ou donné :

*L'Italie telle qu'elle est*, de Merlino.

*La France politique et sociale*, de Hamon (année 1890).

*Le Bloc.*

## POUR L'EDITION

Nous voici au 1er décembre, et j'ai, juste, 272 adhésions : sur 600, c'est maigre !

Comme je l'ai déjà dit dans une note, devant cette indifférence, je prie les camarades qui ont adhéré de ne pas se décourager. Dans cinq à six mois, si la vente du premier volume se continue comme elle a marché jusqu'à présent, je serai liquidé avec les imprimeurs, et nous pourrons mettre le second en chantier. Je recevrai encore les adhésions jusqu'à la fin de la semaine prochaine, et je clorai la liste. Puisque c'est trop dur de se déranger pour mettre une lettre à la poste, les retardataires qui voudront le volume lorsqu'il sera fait, le paieront le prix de librairie.

Les adhérents seront prévenus lorsqu'il y aura besoin des fonds.

## DERNIÈRES PUBLICATIONS

| | |
|---|---|
| *La Colonne*, par Descaves. . . . . | 2 75 |
| *Autour d'une vie*, par P. Kropotkine . . . . . | 3 » |
| *Souvenirs d'un révolutionnaire*, par Lefrançais, préface de Descaves. . . . . | 3 20 |
| *Intimités et Révoltes* (vers), par J.-B. La Jarlière | 1 65 |
| *Aventures de Nono*, avec illustrations. . . . . | 2 75 |
| *Malfaiteurs* . . . . . | 2 75 |
| *L'Inévitable révolution*, par un proscrit . . . | 2 75 |
| *Les Révolutions* (vers), par A. Pratelle. . . . . | 1 65 |
| *L'Almanach de la Révolution* . . . . . | » 40 |

## AUX CAMARADES DE PROVINCE

Nous avons fait déposer chez les libraires, les brochures *Patrie-Guerre-Caserne*, de Ch. Albert, et *Organisation-Initiative-Cohésion*, de J. Grave.

Elles se trouvent également dans les gares ainsi que le volume *Guerre-Militarisme*.

## DERNIÈRES LITHOGRAPHIES PARUES

*Frontispice*, par Roubille, 1 fr. 40; *La Libératrice*, par Steinlen, franco 1 fr. 40; *Le Missionnaire*, par Willaume, franco 1 fr. 40; *La Jeune Proie*, par Lochart, franco 1 fr. 40; *La Charrue*. en couleur, par C. Pissarro, 2 fr. 15, édition d'amateur, 3 fr. 50 et celle en couleur, 5 fr.

De nos éditions d'amateurs les 11 premières sont épuisées, plus *Mineurs belges*, de Constantin Meunier, et *La Guerre*, de Maurin.

Cependant, ayant été forcés de retirer ces deux dernières d'une collection, il nous en reste une de chacune des autres, qui sera vendue 5 fr. 20 franco.

Les dernières tirées restent en vente au prix ordinaire de 3 fr. 50.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu :

*Les deux Familles*, par Paul Pourot; 1 vol., 3 fr. 50, librairie Dujarrie et Cie, 50, rue des Saints-Pères.

*Théorie de la valeur*, par M. Ch. Cornelissen ; 1 vol., 4 fr., chez Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères.

*Chansonnier de la Révolution* ; 0 fr. 30, au *Réveil*, 6, rue des Savoises, Genève.

*L'Amour libre*, pièce en 1 acte, par Véra Starkoff ; 0 fr. 50, chez Stock, 27, rue Richelieu.

*Textes français, traduits dans la langue bleue*, chez Bolak, 147, avenue Malakoff.

*Histoire de l'affaire Dreyfus*, par Joseph Reinach ; 1 vol., 7 fr., chez Fasquelle, 11, rue de Grenelle.

*Le Cof*, par R. Marival ; 1 vol., 3 fr. 50. — *Le Voyageur et son ombre*, par F. Nietzsche ; 1 vol., 3 fr. 50, tous deux au *Mercure*, 15, rue de l'Echaudé.

Tome IV des *Œuvres complètes* de Tolstoï : *Sébastopol, Une rencontre, Deux hussards* ; 1 vol., 2 fr. 50 ; 2 fr. dans nos bureaux, port en plus.

*Après les Obsèques*, pièce en 1 acte, par Joseph Renaud, 1 broch. de 16 pages, 2 fr. 50 ; Imprimerie Polygotte Hugonis, 6, rue Martel.

***

**A lire :**

*Napoléon et sa bande*, par Léon Bonneff ; *Pages libres*, n° 99.

## A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

*Nous avons des lecteurs répartis un peu dans les cinq parties du monde ; malgré cela, nous sommes souvent forcés de nous servir des renseignements des journaux bourgeois pour faire notre mouvement social, tandis qu'il serait facile d'en faire un intéressant si nos lecteurs voulaient nous envoyer les renseignements qu'ils peuvent récolter autour d'eux.*

*Nous ne leur demandons pas des choses littéraires. Des faits, surtout. Nous nous chargerions de les mettre sur pied.*

*Une autre chose qui pourrait nous servir, ce serait de nous envoyer les journaux locaux.*

*Merci à ceux qui ont déjà répondu à notre appel.*

*Prière, à chaque renouvellement d'abonnement, de nous envoyer la dernière bande.*

## AVIS

Afin de faire la place au bureau, et aider à la propagande en même temps, nous laissons aux U. P. et aux bibliothèques de chambres syndicales, les années 2 à 5 des *Temps Nouveaux* au prix de 5 francs.

## PETITE CORRESPONDANCE

*R., à Chaux-de-Fonds.* — Avons fait passer les 4 fr. 90 au *Libertaire*.

*Léon C.* — Votre communication trop tard. Mardi, dernier délai.

*Faure.* — Même observation que ci-dessus.

*G., à Paris.* — Bon. Entendu.

*L. N., à Barcelone.* — Je n'avais pas reçu la lettre précédente. — Pour un prochain envoi, prenez note que nous perdons 25 0/0 sur les timbres. — Les faits que vous racontez ne sont pas nouveaux, hélas !

*P. F.* — Bien reçu les deux adhésions.

*Amigo do Povo*, San Paulo. — Reçu timbres, merci.

Reçu pour le journal : A. G., 0 fr. 30. — P., Chaux-de-Fonds, 1 fr. 35. — *Vente de vieux timbres*, 21 fr. 25. — Denéc., 2 fr. — F., 3 fr. — T., à Baden, 3 fr. 50. — F., 10 fr. — Limoges, part de quête à la conférence Meunier, 2 fr., et 2 fr. également pour le *Libertaire*, 2 fr. pour *Jean-Pierre* et 10 fr. remis à deux camarades atteints de cécité. — Merci à tous.

Un camarade de l'Argentine veut-il nous envoyer quelques exemplaires usés du timbre bleu, 5 centavos, commémoratif de l'inauguration du port de Rosario?

Reçu pour la liberté d'opinion : M., 5 fr. — B., 2 fr. — Total : 7 fr. — Listes précédentes : 27 fr. 45. — En caisse : 34 fr. 45.

B., à Marseille. — L. C. — D., à Verviers. — R., à Chaux-de-Fonds. — G. B., à Auxerre. — K., à Rennes. E. H., à Magnoncourt. — L., à Bonnerie. — D., à Tullin. — P., à La Chapelle-Herlaimont. — L., à Asnières. — Reçu timbres et mandats.

*Le Gérant :* J. Grave.

PARIS. — IMP. CH. BLOT, RUE BLEUE, 7.